

Centre Social Intercommunal L'Atelier



Projet Social 2020-2023

Syndicat Intercommunal de la
Région de S^t Georges s/ Loire

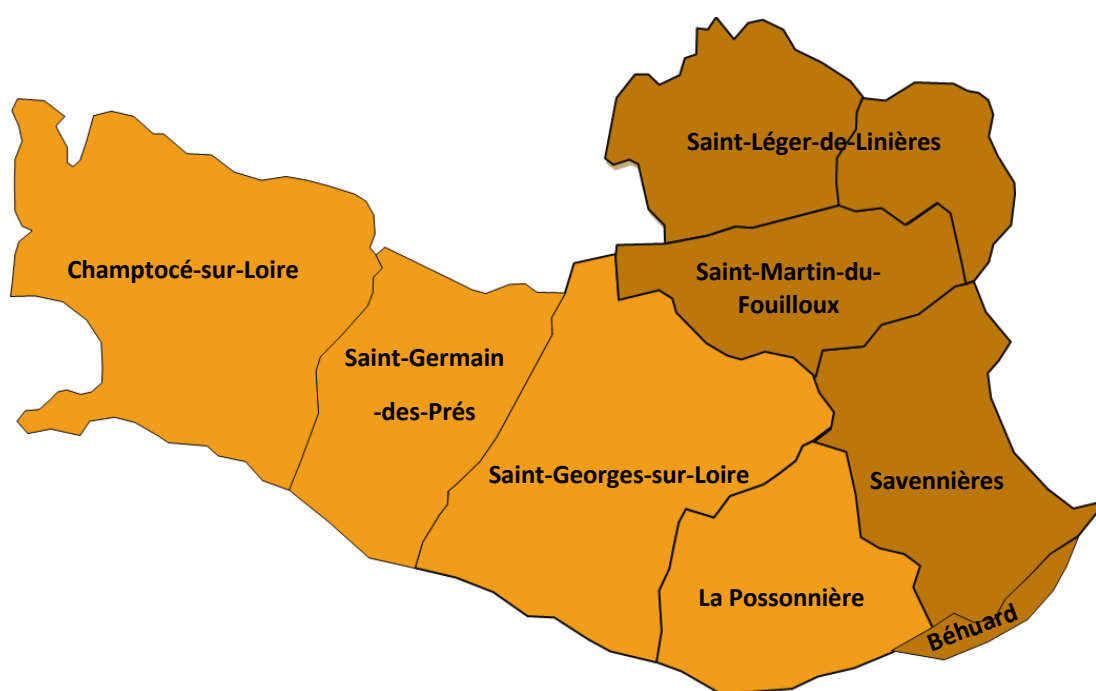



Sommaire


I-	Le contexte du territoire	3
1-	Le territoire d'intervention de L'Atelier	3
2-	Les données sociodémographiques	4
3-	Instances d'animation globale et de coordination sur le territoire.....	5
4-	Évolutions marquantes prévues	5
5-	Les acteurs du territoire	6
II-	Problématique et enjeux.....	7
1-	Les forces, les atouts du territoire	7
2-	Les faiblesses, les résistances	7
3-	Les enjeux du territoire	8
III-	Bilan global.....	8
1-	Le contexte de territoire	8
2-	Les évènements marquants.....	9
IV-	Les conditions d'élaboration du projet social	10
1-	Schéma d'organisation.....	10
2-	Un rétroplanning.....	11
3-	Une démarche favorisant la participation	12
V-	Les valeurs	13
VI-	Animation du projet social.....	13
1-	En Interne	13
2-	Schéma de la gouvernance et des activités.....	16
3-	Organigramme de L'Atelier	17
4-	En externe.....	18
VII-	Les Fiches Actions	19
1-	Animation du lien social.....	20
A-	Accueil, Information-Orientation, Communication.....	21
B-	Soutenir les initiatives des habitants	23
a-	Les échanges de savoirs.....	24
b-	La mobilité.....	26
c-	La nature et l'environnement.....	28
C-	Soutien à la vie associative	29
D-	Actions transversales : Santé / Handicap	31
2-	Famille et parentalité.....	33
3-	Petite enfance.....	37
4-	Enfance et Jeunesse	41
5-	Les séniors	47

I- Le contexte du territoire

1- Le territoire d'intervention de L'Atelier



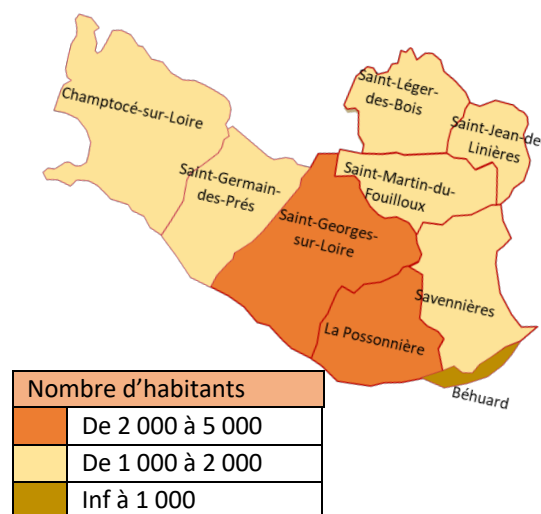
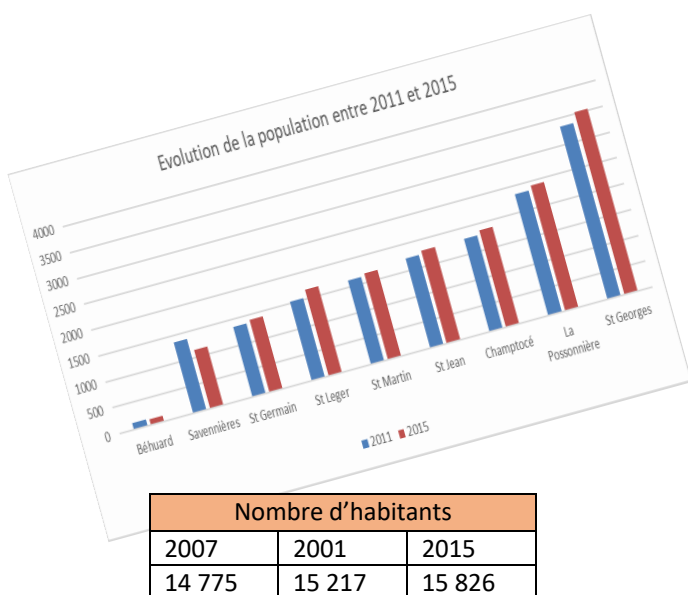
 Communes de la Communauté de Commune Loire Layon Aubance

 Communes de la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole

2- Les données sociodémographiques

Cf. *Diagnostic partagé du territoire* (document : diagnostic quantitatif qualitatif) :

- La dynamique territoriale : la population, éléments démographiques (nombre d'habitants, l'évolution des naissances, la composition de la population...)
- Cohésion sociale et cohérence de territoire (les structures d'accueil, la carte scolaire, la mobilité, le niveau de vie, le taux de chômage...)
- Entreprises et développement des territoires (emploi, santé)



Synthèse :

Les transformations démographiques du territoire se traduisent par :

Une évolution de la population de moins de 1% par an, une baisse de la natalité, une faible hausse du parc de logements.

La tendance est donc au vieillissement de la population, comme sur l'ensemble du département.

Les habitants bénéficient d'un accès à des services et commerces à moins de 7 minutes en voiture, du fait d'un territoire rural/péri-urbain.

Le territoire est desservi par 1 gare et 2 arrêts ferroviaires (La Possonnière et Savennières + Champtocé-sur-Loire). Il est aussi traversé par la départementale 723 et une autoroute. De nombreux modes de transports en commun existent mais avec de faibles fréquences journalières.

La voiture reste le principal mode de transport.

L'accueil des jeunes enfants se caractérise par une diversité de l'offre, un développement des MAM (Maison des assistantes maternelles) et des mini-crèches privées. Un point de vigilance est à avoir sur l'adéquation entre le nombre de places d'accueil, la natalité et le solde migratoire.

Enfin, la couverture numérique à très haut débit est encore très inégale, les communes les plus proches d'Angers étant beaucoup mieux couvertes que les plus éloignées.

3- Instances d'animation globale et de coordination sur le territoire

En termes d'animation globale, l'instance du territoire concernée est le Syndicat Intercommunal de la Région de Saint-Georges-sur-Loire (SIRSG). Il regroupe les communes de l'ancien « canton » de Saint-Georges-sur-Loire qui ont choisi de mettre leurs moyens en commun pour traiter les questions relatives à la petite enfance, à la jeunesse et aux problématiques sociales de manière générale. En parallèle, ce sont les associations intercommunales qui animent et coordonnent les actions sur le territoire. A ce jour c'est le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s « la Boîte à Malices » qui gère les structures petite enfance sur le territoire. Le Centre Social Intercommunal est chargé de la coordination globale de l'ensemble des publics (seniors, famille, jeunesse, enfance, petite enfance) et de l'animation sociale transversale (initiatives des habitants, soutien à la vie associative, etc).

4- Évolutions marquantes prévues

Parmi les évolutions qui peuvent marquer de manière significative l'action du Centre Social, nous pouvons noter plusieurs éléments :

- **Démographique** : D'une part, au regard des statistiques, l'évolution démographique du territoire ralentit, elle se traduit par un vieillissement de la population. Notons également la classe d'âge creuse des 18-24 ans qui migrent en dehors du territoire pour leurs études supérieures. Le nombre des 30-44 ans est en diminution alors que celui des plus de 45 ans augmente. Ce phénomène pose un enjeu en matière d'accessibilité des jeunes familles, qui peut provoquer une baisse du nombre d'enfants et de jeunes dans les années à venir.
- **Politique** : La réforme de la loi NOTRe a particulièrement impacté la démarche de bilan. Les communes se sont posées des questions sur le regroupement en commune nouvelle, leur appartenance à une Communauté de Communes et au Syndicat ainsi que sur le découpage des compétences communales et intercommunales.

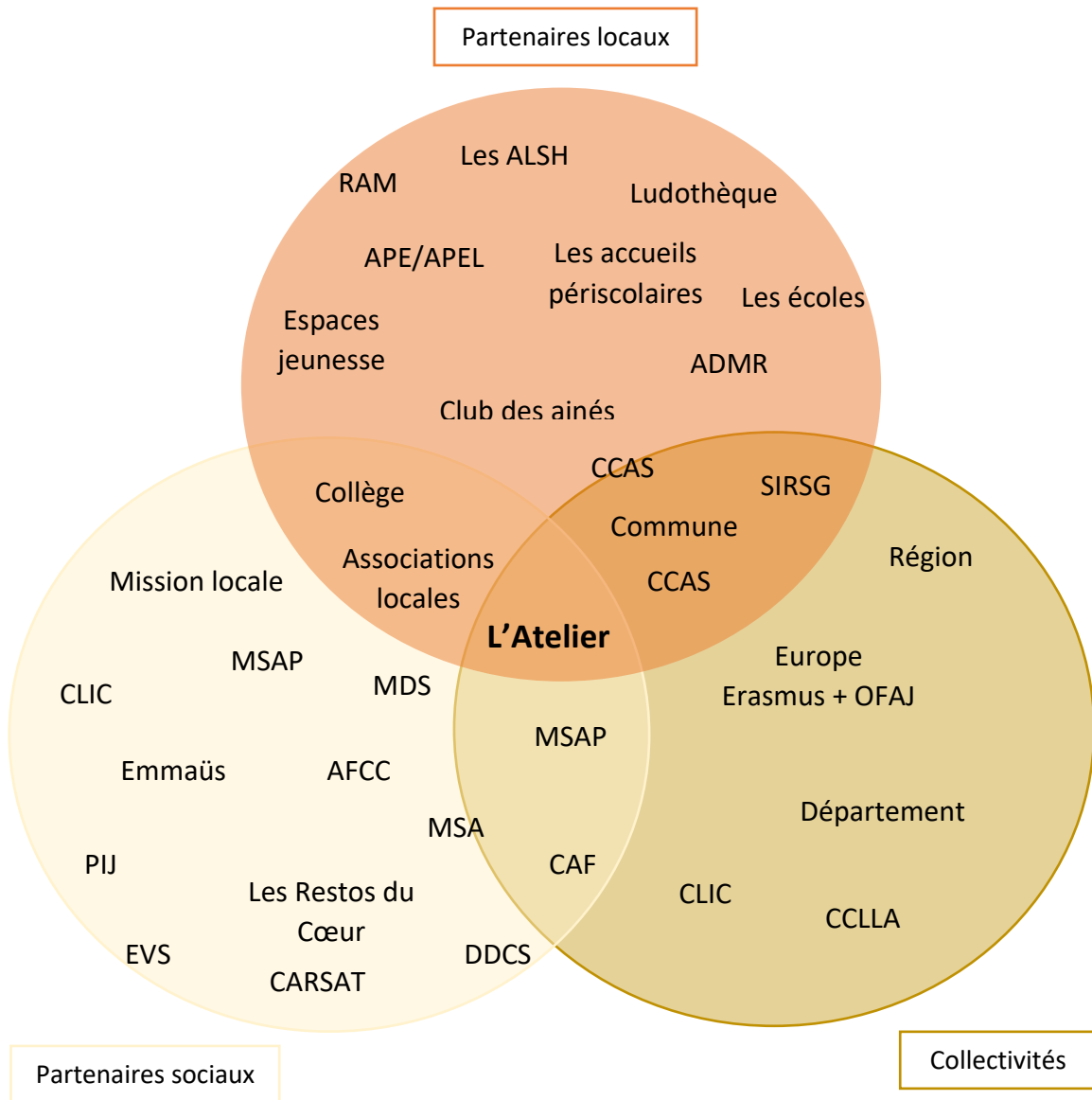
Cette situation a fragilisé le SIRSG et par la même occasion le Centre Social. Les communes de St Jean de Linières, St Léger des bois et St Lambert la Potherie ont étudié différentes options pour la compétence sociale, famille, jeunesse.

Aujourd'hui la situation est apaisée puisque les communes de Saint-Léger-des-bois et Saint-Jean-de-Linières ont annoncé qu'elles continueraient à travailler avec l'Atelier à travers la commune nouvelle de St Léger de Linières (sans St Lambert la Potherie).

La Communauté de Communes Loire Layon Aubance a pris la compétence petite enfance. Nous sommes dans l'attente de savoir quelle place le Centre Social aura.

Le Centre Social a coordonné la Convention Territoriale Globale à l'échelle de l'ex communauté de communes Loire Layon sur la thématique de la mobilité et de la vie associative. Cette expérience a permis de mutualiser les formations pour les associations et d'échanger sur les différentes organisations du transport solidaire.

5- Les acteurs du territoire



II- Problématique et enjeux

1- Les forces, les atouts du territoire

- Le cadre de vie et l'environnement : proximité des deux bassins d'emplois et des services riches et variés d'Angers et de Nantes,
- La région de Saint-Georges-sur-Loire fait preuve d'une grande vitalité associative (associations communales mais aussi à vocation intercommunales),
- On dénombre plusieurs services et partenaires de proximité sur le territoire, évitant les déplacements sur Angers (MSAP, MDS, AFCCC, Centres Communaux d'Action Sociale, Centre Social, CAF, Missions locales...),
- Les élus locaux poursuivent leur volonté de promouvoir le développement social local en collaboration avec les acteurs bénévoles et professionnels du territoire,
- La forte présence des familles sur le territoire constitue un terreau dynamique pour la mise en place d'espaces de vie sociale,
- On dénombre une répartition équilibrée des écoles maternelles et primaires,
- L'augmentation de la population dans la tranche d'âge 60-74 ans et les + de 75 ans apporte un dynamisme au territoire. Cela concorde avec la volonté du département et de la conférence des financeurs d'accompagner la prévention des personnes âgées.

2- Les faiblesses, les résistances

- Les transports en communs (train et bus) laissent de nombreux insatisfaits concernant leurs horaires (problèmes d'amplitudes et de souplesse sur la journée et sur la semaine) et concernant les zones desservies qui sont trop éloignées du domicile. Le nombre de trains pourrait diminuer à l'arrêt de Savennières,
- Le développement de la population ralentit avec la baisse des naissances. Le nombre des familles entre 30 et 40 ans diminue. Les familles qui arrivent sur le territoire sont les plus de 45 ans et non les plus de 30 ans,
- Le collège de Saint Georges Sur Loire n'accueille plus les enfants de St Jean de Linières, (100 enfants de moins),
- La baisse du nombre de 0-6 ans sur le territoire et l'installation de micro crèches privées, déséquilibre l'offre et la demande. Sur certaines communes des difficultés de remplissage sont à prévoir,
- La restructuration des structures administratives comme la CAF, MDS et autre, ainsi que la baisse de permanence dans les zones rurales engendrent une difficulté d'accès aux droits fondamentaux.

3- Les enjeux du territoire

- Accompagner les habitants dans les démarches administratives face à la suppression des services publics,
- Favoriser l'accès aux droits pour tous,
- Développer la mobilité tout en respectant l'environnement qui nous entoure
- Participer au développement social local du territoire tout en coopérant avec la communauté de communes et la communauté Urbain d'Angers Loire Métropole,
- Poursuivre le soutien de la vie associative,
- Accompagner le dynamisme des séniors, construire avec eux les actions dont ils ont besoin,
- Participer à notre hauteur (les colibris) à la transition énergétique,
- Être un territoire attractif au niveau de l'emploi et des services,
- Favoriser le lien social, l'entraide entre les habitants.

III- Bilan global

1- Le contexte de territoire

La réforme de la loi NOTRe a particulièrement impacté la démarche de bilan. Les communes se sont posées des questions sur le regroupement en commune nouvelle, leur appartenance à une Communauté de Communes et au Syndicat ainsi que sur le découpage des compétences communales et intercommunales.

Cette situation a fragilisé le SIRSG et par la même occasion le Centre Social. Les communes de Saint-Jean-de-linières, Saint-Léger-des-bois et Saint-Lambert-la-Potherie ont étudié différentes options pour la compétence sociale, famille, jeunesse. Les communes de Champtocé-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Georges-sur-Loire, La Possonnière étudient la prise de compétences petite enfance, coordination jeunesse, sociale...

Cette situation était très inconfortable pour les salariés et les bénévoles entre janvier 2017 et juin 2018. Pour faire face nous avons adopté la stratégie suivante :

- 2016-2017 : Rester concentré sur nos missions, bien réaliser le travail, communiquer sur nos réussites, travailler en concertation avec les communes.
- 2018-2019 : Devenir un acteur majeur dans les décisions du territoire

Aujourd'hui la situation est apaisée puisque les communes de St Léger des bois et St Jean de Linières ont annoncé qu'elles continueraient à travailler avec L'Atelier. Il nous reste à accompagner les décisions de prise de compétences de la communauté de communes.

2- Les évènements marquants

Des changements dans l'équipe des professionnels depuis 2016 :

- Départ du directeur, Guillaume Fleury et recrutement de Dominique Dutour, février 2016,
- Recrutement d'un directeur adjoint Yves Coignard pour compléter le temps de direction (formation), janvier 2017,
- Recrutement de Jean Camille Tijou à la coordination jeunesse, mars 2016,
- Création du poste animatrice famille, avec Emilie Jorge, juillet 2016,
- Recrutement d'une nouvelle personne pour l'animation jeunesse de Savennières : Allyson Bance, décembre 2016,
- Départ de Charlotte Sanson à l'accueil secrétariat et arrivée de Noëlle Scotet, mai 2016,
- Accueil de 3 services civiques, et 10 stagiaires pour des missions d'accompagnement des projets des habitants, février 2017, septembre 2018
- Création d'un CDD d'un an pour accompagner le secteur sénior à partir de septembre 2018

Ces changements ont nécessité de prendre du temps sur les procédures de travail : les dossiers partagés sur le réseau, le partage de dossiers sur la plateforme à distance, les agendas. Concernant les Ressources Humaines, le règlement intérieur a été complété et signé par chaque salarié. Ces mouvements de personnel nous ont permis de saisir des opportunités :

- Recruter à l'accueil une personne avec des compétences en communication.
- Accueillir une stagiaire en DEJEPS sur la thématique des séniors, ce qui a facilité l'accompagnement de la commission sénior. Dans le même temps la conférence des financeurs et du Département de Maine et Loire a proposé des financements permettant de favoriser la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.
- L'animation de la Convention Territoriale Globale : en 2017 la Communauté de Communes Loire Layon a proposé à L'Atelier d'animer la thématique vie associative et mobilité. Le groupe de travail a souhaité prioriser la vie association (voir bilan) repoussant la réflexion sur la mobilité. Depuis septembre 2018, le travail sur la mobilité a débuté.

Des projets non réalisés :

- **La mise en place d'un SEL** (Système d'Echange Local) n'a pas été mis en place sur le territoire puisqu'il existe déjà à Chalonnes sur Loire avec l'association Bo'Sel.
- **Le point info famille** n'a pas été créé. Le groupe famille a préféré se concentrer sur le territoire et la démarche participative « d'aller vers les habitants ».

Les financements de L'Atelier :

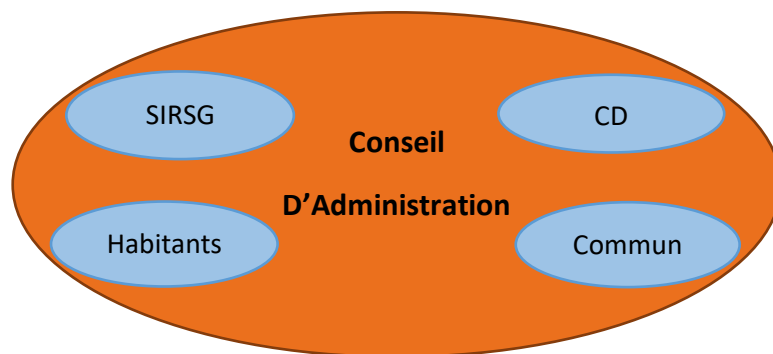
Les problèmes de trésorerie de janvier à mai 2016 sont derrière l'association grâce aux excédents réalisés en 2016 et 2017 mais aussi avec l'amélioration du calendrier des versements des subventions des collectivités territoriales. Cette stabilité financière retrouvée a permis au Centre Social

de co-financer (avec la CAF) un poste d'animatrice famille à temps plein en 2017 (reste à charge 40%), puis en 2018 de consacrer un budget sur le projet sénior.

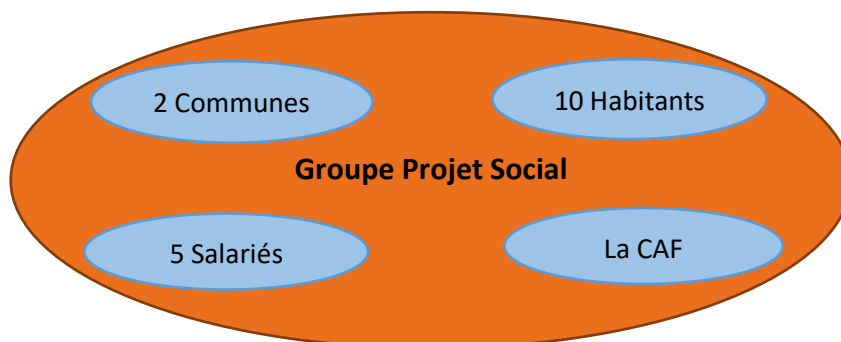
IV- Les conditions d'élaboration du projet social

Pour entamer la démarche de renouvellement du projet social, le bureau et l'équipe de direction ont proposé au CA puis à l'Assemblée Générale : un schéma d'organisation de la décision, un rétro planning et une démarche favorisant la participation des acteurs du territoire.

1- Schéma d'organisation



Son rôle : Valider et suivre la mise en place de la démarche, valider le projet



Son rôle : Proposer et mettre en œuvre la démarche de renouvellement du projet

2- Un rétroplanning

PLANNING RENOUVELLEMENT PROJET CENTRE SOCIAL 2020-2023															
	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19
préparation démarche renouvellement projet CS															
création Groupe Projet Social+ élaboration plan d'action															
validation CA plan d'action															
GPS : élaboration planning et modalités de mise en place															
validation CA planning et modalité de mise en place															
diagnostic et bilan															
AG : bilan projet 2015-2019															
rencontre conseils municipaux															
rencontre SIRG															
animations dans les communes															
enquête -carte postale															
portraits de bénévoles															
rencontre entreprises															
groupes de travail															
commissions															
GPS : suivi démarche															
présentation publique et validation diagnostic (habitants, élus)															
axes prioritaires et actions															
groupes de travail															
commissions															
rencontre « miroir » avec autres CS															
GPS : suivi démarche															
présentation publique des axes et pistes d'actions (habitants, élus)															
validation projet CS															
GPS : suivi démarche															
écriture du projet de CS															
présentation du projet 2019/2023 en Comité de pilotage (CA)															
validation projet en AG															
envoi dossier à la CAF															

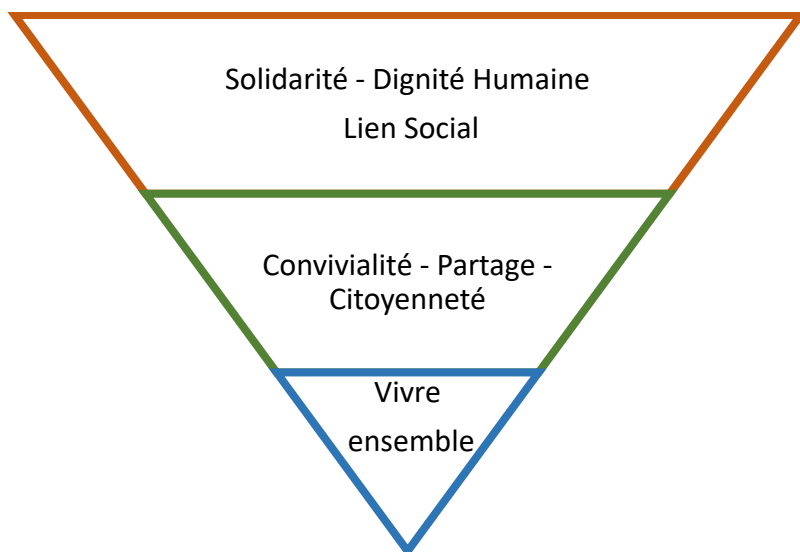
3- Une démarche favorisant la participation

La démarche a permis :

- De faire les bilans du précédent projet avec les groupes et les commissions : soit 143 bénévoles
- D'aller vers les habitants à travers :
 - Des cafés d'habitants,
 - Les collèges, les espaces jeunesse,
 - Les réunions d'équipe de professionnels,
 - Les réunions de travail avec les partenaires sociaux,
 - L'envoi d'une carte postale à tous les habitants,
 - Les rencontres avec les associations,
 - Les rencontres avec les élus communaux, le Syndicat.
- La présentation du diagnostique aux différents acteurs
- Un travail par commission pour définir les objectifs, les actions et l'évaluation
- Une validation en Conseil d'Administration puis en Assemblée Générale



V- Les valeurs



Le Conseil d'Administration et tous les salariés ont échangé sur les valeurs communes leur appartenant.

Dans un deuxième temps ils ont travaillé sur les valeurs en adéquation avec le centre social et le territoire.

Au final les valeurs retenues sont les suivantes :

- La solidarité
- La dignité humaine
- Le lien social
- La convivialité
- Le partage
- La citoyenneté
- Le vivre ensemble

VI- Animation du projet social

Le fonctionnement du Centre Social et l'animation du projet social dépendent du travail collectif engagé entre l'ensemble des acteurs. La pierre angulaire des Centres Sociaux réside dans le fait que chacun, quel que soit son statut (bénévole, salarié, partenaire, élu, habitant...) participe au développement du projet.

Au Centre Social L'Atelier, cette volonté de concertation entre l'ensemble des acteurs, se retrouve dans la composition suivante :

1- En Interne

- Le **Conseil d'Administration** : instance responsable des orientations préconisées par le Centre Social, elle est composée d'habitants du territoire, mais aussi d'élus, de partenaires institutionnels, de Conseillers Municipaux, d'associations intercommunales et aussi d'élus du Conseil Départemental et du Syndicat Intercommunale. Le Conseil d'Administration se réunit 4 à 5 fois par an.
- Le **Bureau** : il est élu par le conseil d'administration chaque année. Il comprend : un président, un trésorier et des membres qui sont des habitants du territoire. Il représente la structure dans les différentes commissions. Le Bureau se réunit une fois par mois. A ce jour le Bureau est constitué de 9 personnes.

- Le **G2** : Instance réduite, le G2 est composé du Président et du Directeur, il a pour objet le suivi régulier des activités du Centre, les affaires courantes. Il se réunit une fois par mois, voire tous les quinze jours.
- La **Commission du Personnel** : groupe de 3 ou 4 personnes en charge des ressources humaines.
- La **Commission Finances** : elle est composée du Trésorier, du Directeur, du Président, elle prépare : les budgets prévisionnels, les comptes de résultats, la présentation des comptes au CA. Propose des analyses.
- Le **Groupe Comptabilité** : il est composé du Trésorier, de la Comptable, du Directeur, un bénévole. Ce groupe a en charge les affaires courantes en comptabilité. Un bénévole vient vérifier la caisse et les remises de chèques avant chaque remise en banque. Ce groupe réalise le plan de trésorerie.
- **L'équipe des salariés** du Centre Social : équipe composée de la Direction, du pôle accueil-administratif, de la Coordination enfance-jeunesse, de l'équipe enfance-jeunesse, d'un pôle Famille, Séniors, qui contribuent ensemble à la mise en œuvre du projet. Les professionnels se réunissent une fois tous les deux mois en présence du président pour échanger sur les actualités, les dernières informations nécessaires au bon fonctionnement de la structure.

L'équipe jeunesse se réunit en parallèle :

- Tous les quinze jours pour assurer le bon fonctionnement du secteur enfance/jeunesse,
- Deux jours par an pour effectuer l'évaluation du projet et mettre en place des moyens les plus adaptés possibles.
- Les **Commissions** : elles sont composées de bénévoles, d'habitants, de partenaires et de salariés. Elles sont mises en place dans les différents secteurs d'activités du Centre Social et sont à renforcer dans le cadre du nouveau projet social pour développer le pouvoir d'agir des habitants. :
 - Petite Enfance,
 - Enfance-Jeunesse,
 - Séniors,
 - Familles,

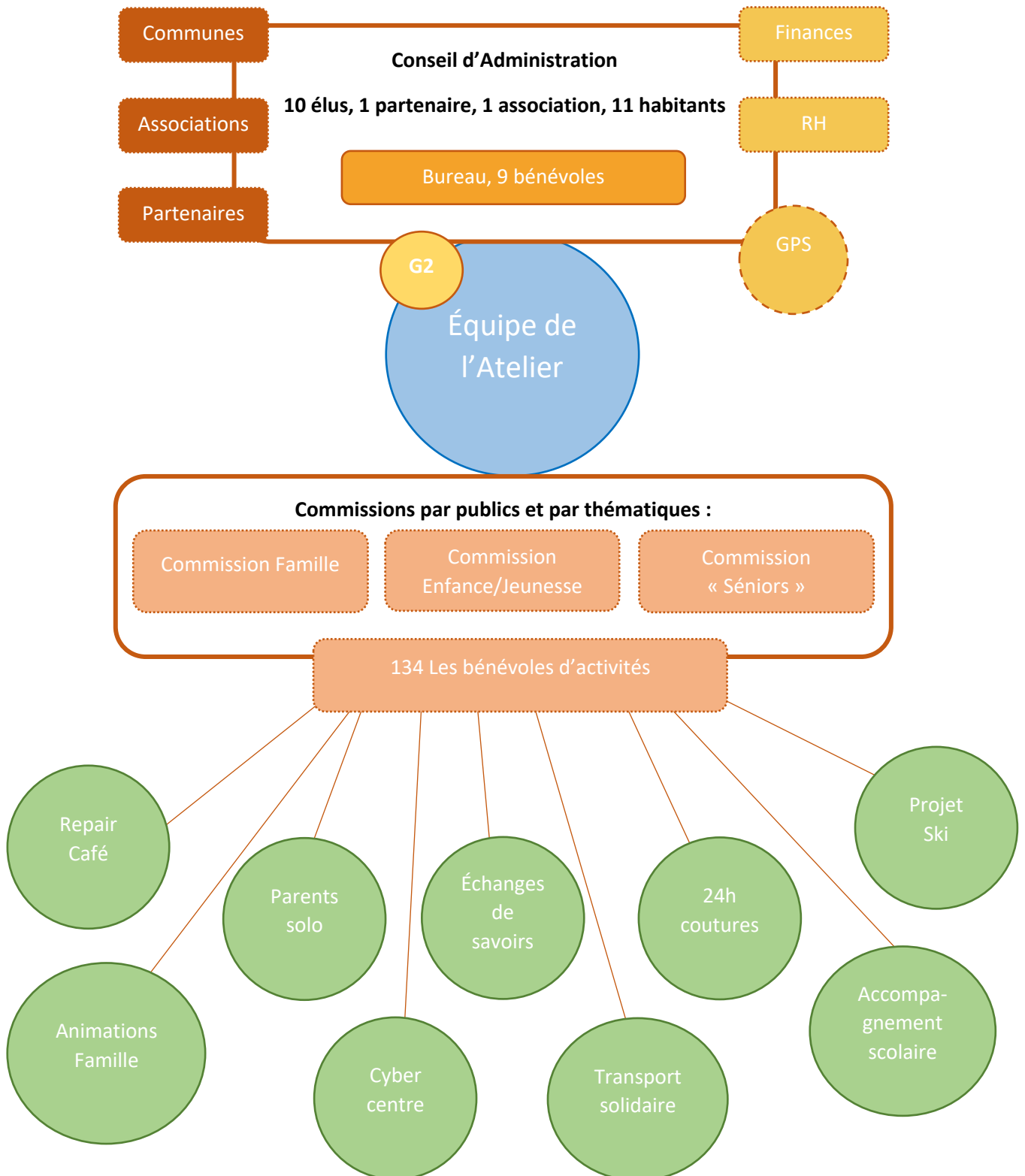
Elles sont au cœur de l'animation du projet social car c'est au sein de ces commissions que s'organise l'activité du Centre Social. Une réunion est organisée au minimum une fois par an.

- Les **groupes de travail** : ils sont composés d'habitants-bénévoles, de professionnels, un membre du Bureau n'est pas obligatoire. Ils organisent leurs activités, leurs réunions à leur rythme. Aucune dépense supplémentaire sans passage par le Bureau, pas de contacts avec des partenaires sans avis du Directeur ou du Bureau.
- Les **comités de pilotage jeunesse** : ils permettent de rassembler localement les élus chargés de la jeunesse, le responsable (élu) jeunesse du Centre Social ainsi que le Coordinateur Jeunesse. Ces différents acteurs se réunissent 4 à 5 fois par an pour étudier et programmer la dynamique

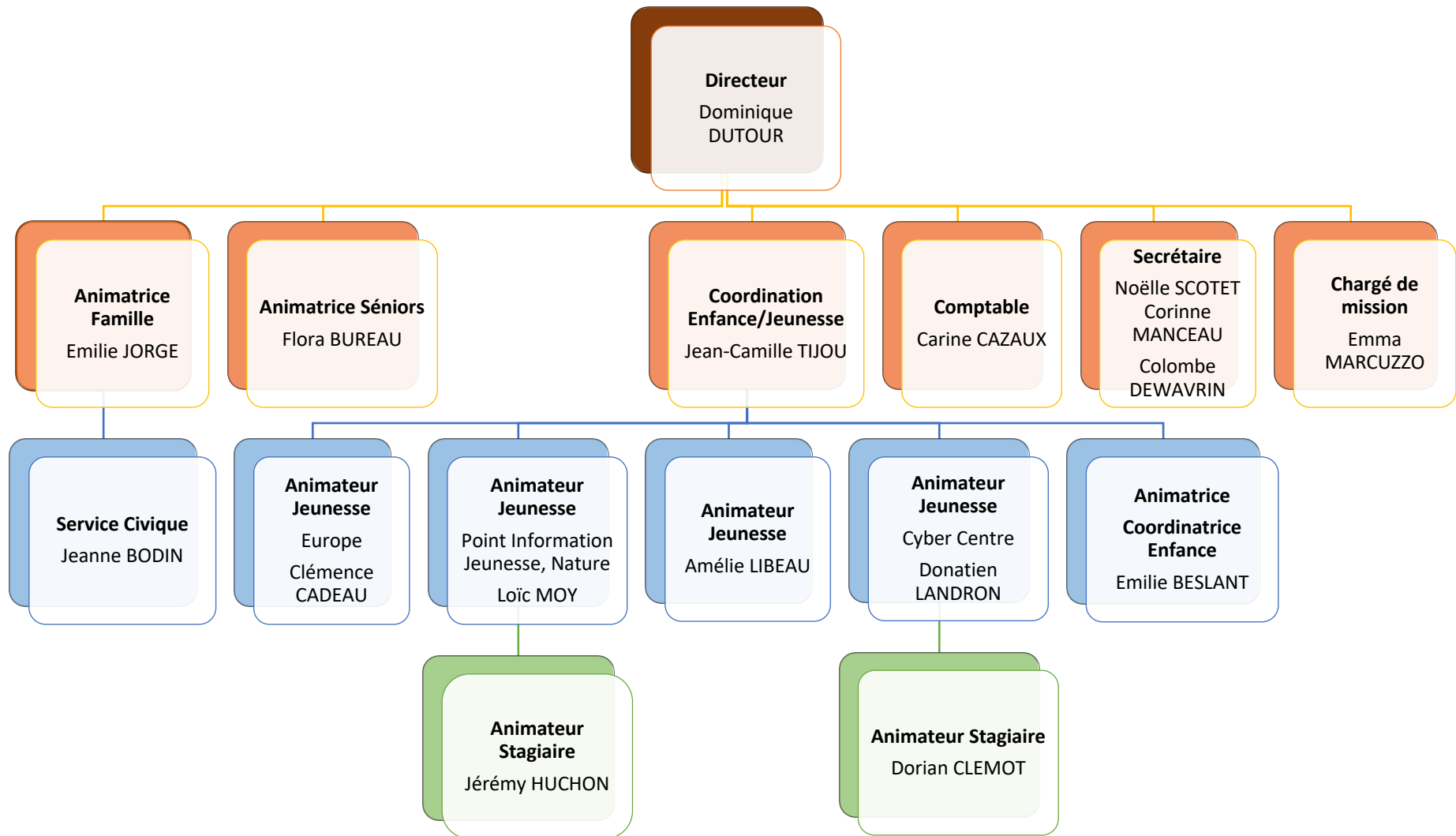
jeunesse sur le territoire. Ce lieu de concertation entre élus et professionnels est un maillon essentiel qui permet de répondre au mieux aux besoins du terrain.

- Le **Groupe Projet Social (GPS)** : composé de bénévoles, d'élus communaux, de professionnels et de partenaires : il se réunit une fois par mois, en fonction de l'actualité du projet social (renouvellement d'agrément CAF, évaluation...). Il est le comité technique pour la réactualisation du projet social, impulse les orientations et est chargé d'accompagner le déroulement du projet social dans la durée.

2- Schéma de la gouvernance et des activités



3- Organigramme de L'Atelier



4- En externe

Le Centre Social est aussi présent au sein de différents espaces de coordination et d'orientation externes. Ces derniers permettent de participer avec d'autres à l'animation de politiques en faveur des différents publics et de l'animation de la vie sociale globale.

- Le SIRSG (Syndicat Intercommunale de la Région de Saint Georges sur Loire,
- Le REEAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)
- Le CLIC (Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)
- Le label PLAIA (réseau des Points Locaux d'Accompagnement et d'Information des Associations)
- La DDCS (Dispositif d'accompagnement des projets de jeunes)
- La Fédération des Centres Sociaux (Séniors, Jeunesse, Famille, Enfance, Directeurs / Présidents,...)
- La CAF, la MSA
- Le Département, la Région, l'Europe
- Le réseau MSAP (Maison de Service Au Public)
- Le Conseil de Développement
- La Convention Territoriale Globale
- La CCLLA (Communauté de communes Loire Layon Aubance)
- Le réseau des Centres Sociaux Angers Rural

VII- Les Fiches Actions

1- Animation du lien social

A- Accueil, Information-Orientation, Communication

B- Soutenir les initiatives des habitants

a- Les échanges de savoirs

b- La mobilité

c- La nature et l'environnement

C- Soutien à la vie associative

D- Actions transversales : Santé / Handicap

2- Famille et parentalité

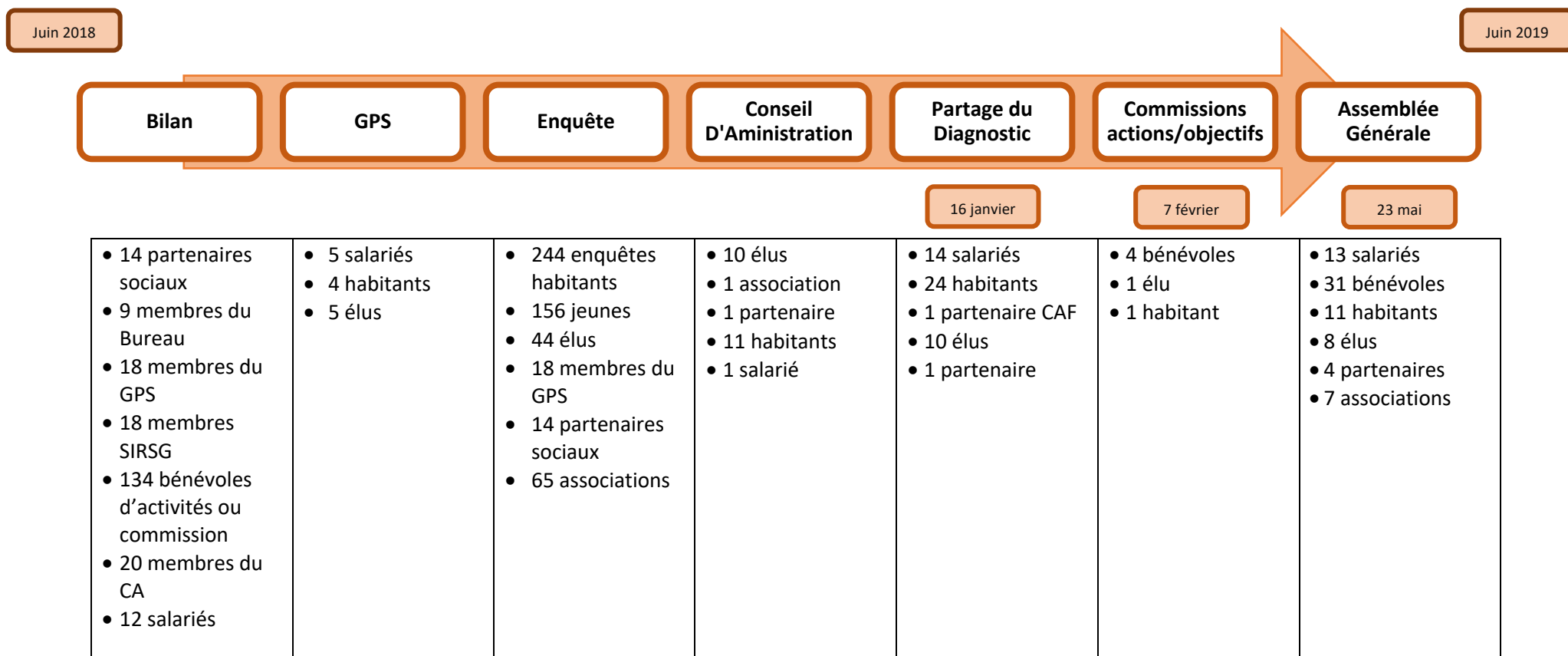
3- Petite enfance

4- Enfance-Jeunesse

5- Séniors

1- Animation du lien social

Les acteurs des projets lien social



A- Accueil, Information-Orientation, Communication

Rappel des éléments du bilan, diagnostic :

- *Augmentation de la visibilité de L'Atelier grâce à :*
 - *Une plaquette globale de L'Atelier ainsi qu'une par secteur d'activité,*
 - *Une communication interne pensée, avec des lettres d'informations, des outils partagés, un site internet refait en janvier 2018,*
 - *Des réunions régulières du Bureau, du Conseil d'Administration, d'équipes de salariés, des responsables de secteurs...Diffusion des comptes rendus de ces réunions aux différents acteurs concernés,*
 - *Une communication directe lors des manifestations et activités,*
 - *Une expérimentation d'inscription en ligne pour les activités jeunesse et environnement,*
 - *Ouverture d'un secrétariat sur 2 demi-journées à Saint-Jean-de-Linières (Expérimentation de septembre 2018 à décembre 2019),*
 - *Ouverture de l'accueil les samedis matin pour le Repair Café et les inscriptions jeunesse,*
- *Compte Facebook et site internet régulièrement fréquentés (24 000 visites par an sur le site) avec un pic de fréquentation avant les vacances scolaires,*
- *Fréquentation accueil physique constante (moyenne 14 500) cependant fréquentation accueil téléphonique en augmentation (+200 en 2018),*
- *Difficulté de maintenir des listes de mails à jours,*
- *Nécessité d'améliorer la communication des Ateliers pour tous, du secteur famille, du secteur seniors,*
- *L'accès aux droits est compliqué avec l'augmentation de la dématérialisation et la baisse des permanences.*

Fiche Action : Accueil, Information-Orientation, Communication

Objectifs

Favoriser l'accueil de tous les habitants

- **Favoriser un accueil de proximité :**
 - Poursuivre l'expérimentation de l'accueil à Saint-Jean-de-Linières,
 - Profiter des animations de tous les secteurs pour ouvrir l'accueil sur des horaires atypiques.
- **Ré-organiser l'accueil :**
 - Repenser l'affichage,
 - Associer des bénévoles pour faire un accueil différent,
 - Concevoir un espace de détente à L'Atelier (café, journal).

Améliorer l'orientation et l'information

- **Regrouper l'information concernant les associations :**
 - Actualiser le lien sur le site de L'Atelier qui va vers le site des communes du territoire ,
 - Inciter les communes à mettre à jour le listing de leurs associations.
- **Renforcer l'accueil MSAP :**
 - Organiser des temps MSAP sur les différentes communes,
 - Porter une attention particulière au financement de la MSAP,
 - Proposer des accueils MSAP en collectif,
 - Se tenir informé des changements des administrations.

Renouveler et améliorer la communication

- **Améliorer la visibilité :**
 - Renouveler les outils de communication existants,
 - Diffuser la plaquette globale aux nouveaux habitants,
 - Disposer un totem à l'extérieur de L'Atelier,
 - Utiliser une caravane dans les actions de proximité,
 - Développer la communication sur les différents panneaux lumineux.
- **Diffuser l'information :**
 - Organiser une rencontre annuelle avec le personnel des mairies,
 - Augmenter le nombre d'abonnés à la lettre d'infos,
 - Proposer des articles dans les bulletins communaux, la presse...

Actions

Principes d'action

- Agir en proximité
- Privilégier la communication directe

Partenaires et financeurs

- Les communes, Le SIRSG, CCLLA
- La CAF
- Les partenaires sociaux
- Le réseau des MSAP
- Le CGET
- Les associations
- La presse locale

Rôle de L'Atelier

- Porter les différents projets
- Accompagner les communes
- Communiquer
- Être moteur dans le développement de réseaux

B- Soutenir les initiatives des habitants

a- Les échanges de savoirs

Rappel des éléments du bilan, diagnostic :

- *Des habitants ont envie de faire partager leurs connaissances et de s'enrichir,*
- *Les ateliers de l'université des échanges de savoirs d'Angers sont complets, des habitants de nos communes souhaitent développer ce service sur le territoire,*
- *Des propositions d'échanges de savoirs existent sur le territoire,*
- *Envie de développer des activités intergénérationnelles,*
- *Une partie de la population n'est pas encore équipée d'outils informatiques, alors que de plus en plus, les administrations passent au « tout numérique »,*
- *L'accès aux droits est compliqué avec l'augmentation de la dématérialisation et la baisse des permanences (déclaration d'impôts, carte grise),*
- *Dans l'enquête les habitants souhaitent davantage de tiers lieux.*

Fiche Action : Les échanges de savoirs

Objectifs

Reconduire et développer les différents échanges de savoirs existants

Valoriser les compétences de chacun

Actions

- **Pérenniser les activités existantes :**
 - Reconduire les ateliers informatiques, le Repair Café (Saint-Georges-sur-Loire et Saint-Martin-du-Fouilloux),
 - Les Ateliers pour Tous.
- **Développer les activités :**
 - Élargir les Échanges de Savoirs pour tous les publics,
 - Expérimenter de nouvelles plages horaires pour cibler un public plus large,
 - Favoriser la participation de nouveaux habitants,
 - Porter une attention particulière aux bénévoles (la place de chacun, le renouvellement),
 - Organiser les activités en proximité et complémentarité sur l'ensemble du territoire.

- **Encourager et accompagner les bénévoles :**
 - Rappeler régulièrement le principe des Échanges de Savoirs,
 - Encourager, accompagner les premiers échanges entre les habitants,
 - Permettre aux participants de prendre davantage de responsabilités dans l'organisation globale des échanges.
- **Expérimenter de nouvelles actions :**
 - Mettre en place une « université locale des savoirs »,
 - Mettre en place un forum des savoirs.
- **Favoriser la communication :**
 - Reconduire la plaquette spécifique « Atelier pour Tous »,
 - Rappeler le concept des Échanges de Savoirs régulièrement,
 - Utiliser différents supports de communication,
 - Recenser et diffuser les différentes activités proposées sur le territoire.

Principes d'action

- Favoriser les liens et les rencontres
- Favoriser l'échange et la circulation des différents savoir-faire

Partenaires et financeurs

- Les communes, Le SIRSG, CCLLA
- La CAF
- Les associations
- FD Centres Sociaux 49
- Cybanjou
- Département
- MSAP Chalennes

Rôle de L'Atelier

- Organiser, accompagner les échanges de savoirs
- Communiquer

b- La mobilité

Rappel des éléments du bilan, diagnostic :

- *Le territoire est séparé en deux concernant l'accessibilité et la fréquence des transports en commun : les communes D'ALM, les communes de la CCLLA,*
- *Les communes ne sont pas toutes reliées entre elles,*
- *Les transports en communs (train-bus) laissent de nombreux insatisfaits (les horaires, l'amplitude,)*
- *Le territoire est desservi par 1 gare et 2 arrêts ferroviaires. La voiture est le principal mode de transport,*
- *Des mouvements pendulaires importants, entre le territoire et Angers,*
- *Le covoiturage est peu utilisé pour les transports journaliers,*
- *Des personnes âgées isolées,*
- *Des freins sociaux à la mobilité,*
- *Le nombre de transports solidaires et adaptés augmente (863), même si ce service n'est pas connu de tous,*
- *Le département et des partenaires privés sont prêts à fournir des véhicules. Il n'y a pas de prise en charge du fonctionnement (Temps de travail),*
- *Deux groupes de travail sur la mobilité : à l'échelle de la CTG et du Conseil de développement,*
- *Manque de lieux de circulations pour les piétons, vélos.*

Fiche Action : La mobilité

Objectifs

Favoriser la mobilité des personnes sur le territoire

Lutter contre l'isolement et favoriser la rencontre

Actions

- **Communiquer sur les différents moyens de transport existants :**
 - Organiser des sorties découvertes des différents modes de transport,
 - Proposer des ateliers à la mobilité,
 - Communiquer sur les transports moins connus (« arrêt stop », « Irigo Taxi »),
 - Participer à l'émancipation des jeunes et des autres publics en communiquant sur les lieux et aides pour le permis.
- **Poursuivre la réflexion dans les différentes instances :**
 - Avec le Conseil de développement,
 - Dans le cadre de la CTG,
 - Dans le cadre de la CCLLA.
- **Co-construire des projets de mobilité :**
 - Étudier la faisabilité d'un parc de véhicules (scooters, voitures),
 - Encourager les initiatives de prêts de véhicules (trocs, véhicules à partager) et de locations (deux-roues, voitures).
- **Travailler en partenariat avec les différents acteurs (Collectivités, partenaires sociaux) :**
 - Communiquer et encourager les actions comme « Bla bla Car », « Rézo pouce ».
- **Proposer des ateliers à la mobilité :**
 - Identifier les freins et les ressources,
 - Proposer des ateliers de parrainage (prendre le train, ...),
 - Apprendre à dépasser les problématiques.
- **Poursuivre le transport solidaire et adapté :**
 - L'étendre à toutes les tranches d'âges,
 - Mettre en place des formations à l'échelle de la CCLLA (Assurances, règlement intérieur).

Principes d'action

- Favoriser la mobilité
- Favoriser la rencontre
- Être acteur
- Privilégier les actions les moins coûteuses

Partenaires et financeurs

- Les communes, Le SIRSG, CCLLA, ALM
- La CAF
- le Conseil départemental
- Les associations
- Partenaires sociaux
- Les partenaires privés
- Les entreprises locales

Rôle de L'Atelier

- Porter les projets
- Inciter les initiatives
- Communiquer

c- La nature et l'environnement

Rappel des éléments du bilan, diagnostic :

- *Il y a urgence à agir en faveur de l'environnement,*
- *De plus en plus de personnes sont sensibles à la protection de l'environnement,*
- *Envie des différents publics de développer des actions d'animations et de formations et d'échanges autour de l'environnement, des économies d'énergie, du tri des déchets...*
- *Émergence de projets multiples : jardins partagés, éducation aux ramassages collectifs, participation en équipe au désherbage, développer les transports en commun, mise en place d'un compost collectif, groupe « Zéro déchet » ...*
- *Des demandes spécifiques autour des animations nature : jardin/potager, échanges de plants, ...*
- *Mauvaise connaissance des actions locales menées en faveur de l'environnement.*

Fiche Action : La nature et l'environnement

Objectifs

Encourager
« l'esprit nature »

Adopter un
fonctionnement
plus respectueux de
l'environnement

Actions

- **Améliorer la visibilité des différentes actions existantes :**
 - Recenser les différentes actions existantes,
 - Valoriser les initiatives des habitants et les actions en communiquant autour des groupes existants (zéro déchet, club nature, ateliers nature...),
 - Communiquer sur les manifestations et actions locales,
 - Développer des partenariats avec les groupes et associations, « travailler avec ».
- **Sensibiliser le plus grand nombre :**
 - Par l'action : activités nature, sorties découvertes, visite à la ferme, en entreprises,
 - Par des moments d'échange : conférences, cinés débats, café environnement, des ateliers de création pour apprendre à « Faire soi-même »,
 - Sensibiliser aux éco-gestes : au tri des déchets, à la qualité de l'eau, covoiturage...
- **Pérenniser les groupes existants**
 - Club nature, Zéro déchet) et les Ateliers Nature,
 - Proposer et impulser des projets mutualisés de jardins partagés, des achats groupés.
- **Sensibiliser les différents acteurs (les collectivités, les associations, les écoles, ...) :**
 - Dans la transition des cantines,
 - Encourager les actions « nature environnement » dans les écoles, les ALSH.

- **Mettre en place la transition écologique à L'Atelier :**
 - Inciter les éco-gestes à L'Atelier : dans le fonctionnement et dans les activités (réduction des photocopies, covoiturage, achats locaux, achats bio,...),
 - Interdire certains achats et produits par L'Atelier (gobelets, couverts pailles en plastiques, ...)
 - Proposer des défis, des jeux « écolos », pique-nique Zéro déchet, une journée sans impression,
 - Privilégier les actions locales (cinéma, camps, ...),
 - Favoriser les transports collectifs, transports en commun,
 - Favoriser les inscriptions à distance (portail famille par internet), en proximité (point relais).

Principes d'action

- Local, naturel
- Responsable
- Covoiturage
- « Travailler avec »
- Faire sa part : « Colibri »

Partenaires et financeurs

- Les communes, le SIRSG, la CCLLA, ALM
- La CAF
- Les bénévoles, les professionnels de L'Atelier
- Les commerçants, agriculteurs, jardiniers
- Habitants
- Associations locales

Rôle de L'Atelier

- Porter les projets
- Encourager les initiatives
- Accompagner les groupes existants

C- Soutien à la vie associative

Rappel des éléments du bilan, diagnostic :

- *Existence d'espaces et de structures d'animations sociales ainsi qu'une grande vitalité associative autant intercommunale que communale (230 associations),*
- *Accentuation de la communication auprès des associations en présentant le rôle de L'Atelier dans le soutien, les mutualisations, la formation (renouvellement du listing des associations, création d'une mail liste « spécial assos » pour des informations spécifiques),*
- *Souhait des élus de réaliser des formations en commun, dynamisme des communes pour le développement associatif,*
- *Mise en place d'un comité de pilotage CTG « soutien à la vie associative »,*
- *Développement de la mise en œuvre des formations et soirées d'informations aux bénévoles,*
- *Existence d'un groupe de travail composé d'habitants qui réfléchissent et établissent la programmation des formations,*
- *Besoin d'accompagnement, particulièrement dans le processus de création d'associations,*
- *Besoin d'accompagnement des responsables associatifs, gouvernance, difficultés financières,*
- *Besoin de matériel / de locaux pour le fonctionnement des associations,*
- *Difficulté à communiquer, de donner de la visibilité aux associations.*

Fiche Action : Soutien à la vie associative

Objectifs

Soutenir,
accompagner
les
associations
du territoire

Actions

- **Accompagner les associations dans leur fonctionnement :**
 - Dans les étapes de création, les démarches administratives dématérialisées, les demandes de subventions
 - Proposer des formations,
 - Promouvoir le dispositif PLAIA (Point Local d'Accueil et d'Information des Associations),
 - Proposer un service d'appui : communication, comptabilité, secrétariat.
- **Développer la communication et les mutualisations**
 - Créer un listing des structures supports et encourager les communes à mettre à jour leur listing associatif,
 - Mettre à jour le listing des associations pour diffuser des informations ressources (guides, mode d'emploi),
 - Créer des liens entre le site de L'Atelier et les sites des communes,
 - Relayer l'actualité associative nationale vers les associations du territoire,
 - Continuer la mise à disposition de matériel facilitant la vie associative (ordinateur, vidéo projecteur...),
 - Répertorier et développer de nouvelles mutualisations (matériel, services...),
 - Communiquer sur l'activité associative dans la lettre info : « Zoom asso », l'agenda, articles de la revue Association Mode d'Emploi...
- **Développer un travail de renouvellement des bénévoles**
 - Accompagner les bénévoles dans leur parcours, le renouvellement, par des formations,
 - Communiquer sur les nouvelles formes de bénévolat,
 - Valoriser le bénévolat et inciter l'engagement associatif.

Repenser la
gouvernance
de L'Atelier

- **Expérimenter de nouvelles formes de gouvernance :**
 - Repenser le fonctionnement du Bureau, du CA, de l'AG,
 - Renforcer le pouvoir des bénévoles,
 - Pérenniser le travail associant les bénévoles et les salariés,
 - Responsabiliser les groupes de travail,
 - Multiplier les rencontres sur des thématiques transversales en invitant tous les habitants.
- **Travailler les relations avec le SIRSG et les communes** en instaurant des rencontres régulières avec le SIRSG, favorisant l'implication de toutes les communes.

Principes d'action

- La formation
- « Faire avec et pas à la place de »

Partenaires et financeurs

- Les communes, le SIRSG, la CCLLA
- La CAF
- Les associations
- Les communes
- La DDCS (PLAIA)
- PSL
- ALM

Rôle de L'Atelier

- Encourager, faciliter les initiatives
- Accompagner les associations dans leur action

D- Actions transversales : Santé / Handicap

Rappel des éléments du bilan, diagnostic :

Santé :

- *Le territoire est bien desservi par les médecins généralistes et aucune des communes ne rentre dans les critères d'un « désert médical »,*
- *Souhait d'avoir des maisons de santé, rassembler les services médicaux dans un seul lieu par commune,*
- *De nombreuses demandes d'ateliers, d'animation prévention santé, bien-être,*
- *Quelques demandes pour que des spécialistes s'installent en milieu rural (ophtalmologistes, orthophonistes, ...),*

Handicap :

- *Peu de personnes connaissent des personnes en situation de handicap,*
- *Méconnaissance du handicap : les habitants expriment le besoin d'appréhender le handicap pour faciliter les échanges, les rendre naturels,*
- *Problème de mobilité sur le territoire pour les personnes en situations de handicaps : accessibilité aux commerces, aux centres bourg (marches, trottoirs pavés, ...) accentuation de l'isolement.*

Fiche Action : Santé / Handicap

Objectifs

Santé :
Favoriser le
Bien-être

Sensibiliser aux
handicaps

Actions

- **Développer les activités de bien-être en direction des différents publics :**
 - Conférences (l'audition, huiles essentielles, gérer le stress...),
 - Activités physiques spécifiques (gym sur chaise, danse adaptée...),
 - Activités autour du soin (massage, maquillage...).
 - **Accompagner les associations à développer un accès santé et bien-être :**
 - Favoriser et faciliter la mise en place de projets.
 - **Sensibiliser à une meilleure hygiène de vie:**
 - Apprendre à manger différemment (conférences avec une diététicienne, etc...),
 - Développer la pratique physique,
 - Apprendre à connaître ses besoins.
 - **Développer les actions de prévention :**
 - Mettre en place des formations défibrillateur, premiers secours en lien avec les écoles, les associations, les EHPAD...
 - **Lutter contre l'isolement :**
 - Continuer l'accompagnement des visiteurs à domicile,
 - Développer des initiatives : bonjour voisins, groupe d'entraide entre voisins, etc...
-
- **Favoriser les échanges par l'activité:**
 - Accueillir des tournois,
 - Vivre des moments conviviaux et adaptés (pour tous),
 - Faire découvrir des sports adaptés (handisport).
 - **Favoriser la connaissance autour du handicap :**
 - Proposer des conférences, débats, activités,
 - Activités mixtes : personne valide / en situation de handicap (balade, etc).
 - **Favoriser le vivre ensemble**
 - Une place pour chacun,
 - Favoriser un engagement en fonction des possibilités et des envies.

Principes d'action

- Bien-être
- Zen attitude
- Aller vers les autres
- Le plaisir partagé

Partenaires et financeurs

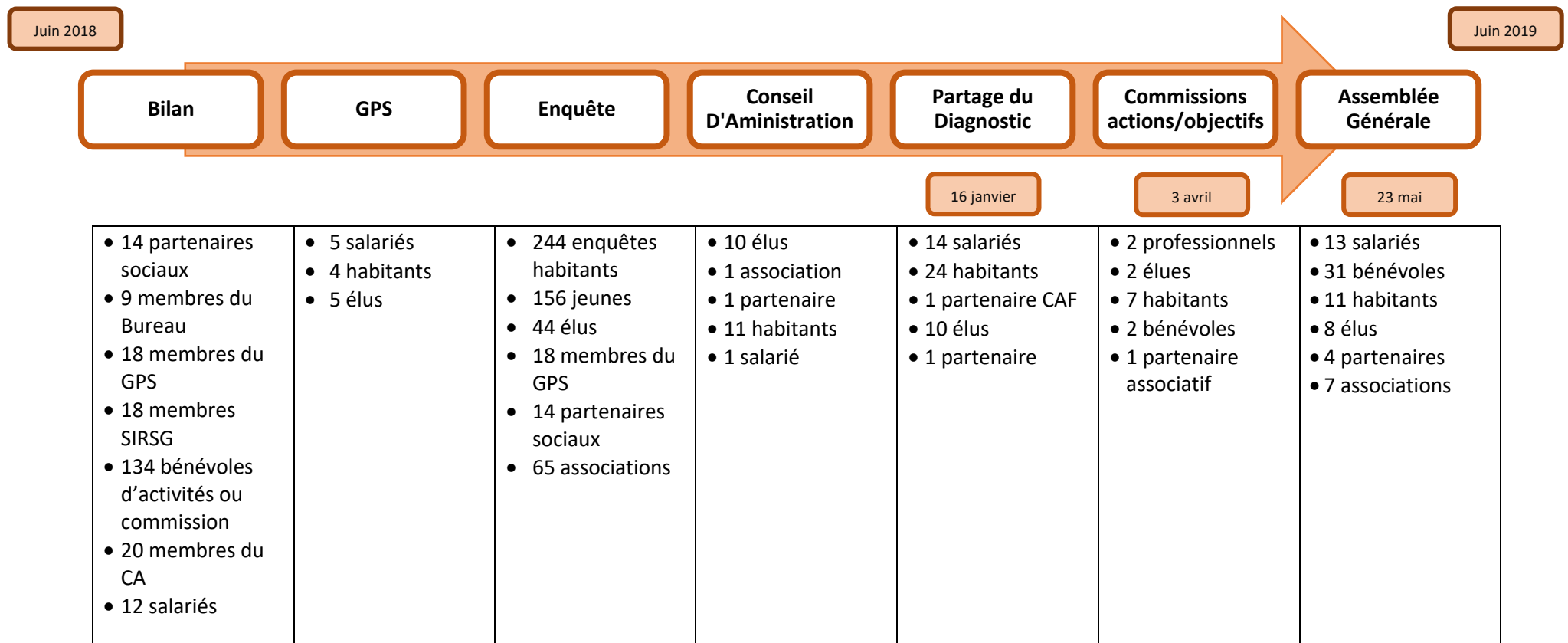
- Les communes, le SIRSG, la CCLLA
- La CAF
- Les bénévoles, les professionnels
- Les associations locales
- Les pompiers
- La MDA

Rôle de l'Atelier

- Encourager, faciliter les projets
- Animer les formations
- Coordonner les acteurs
- Accompagner les associations

2- Famille et parentalité

Les acteurs du projet famille parentalité



Rappel des éléments du bilan, diagnostic :

- *Forte présence de familles sur le territoire et notamment des 0-14 ans, ce qui représente une richesse pour le territoire. Noter cependant que ces familles sont en baisse : baisse des naissances et baisse des familles de 30-44 ans,*
- *Le territoire est moins attractif pour les 30-44 ans ; Nous faisons l'hypothèse suivante : la faible augmentation du nombre de logements entre 2010 et 2015 ainsi qu'une augmentation des logements vacants, les prix des loyers, le coût de l'immobilier sont les freins à l'arrivée de ces familles,*
- *71% des familles sont allocataires CAF,*
- *Le nombre de familles monoparentales est passé de 200 (CAF et MSA) en 2011 à 237 (CAF) en 2016,*
- *Une proposition d'animations Famille, d'ateliers de la parentalité sont proposés sur le territoire cependant il y a un manque de visibilité,*
- *Problème de lisibilité des différents moyens, structures, actions, acteurs disponibles pour les familles. Nécessité d'éclaircir, regrouper l'information,*
- *Nécessité de regrouper les différents acteurs du projet Famille car il y a un besoin de concordance entre les différents groupes de travail,*
- *Besoin de soutien et d'accompagnement à la parentalité. Envie visible d'être écouté, éclairé et pris en compte,*
- *Nécessité relevée de lieux identifiés pour échanger ou bénéficier d'information et de services sur le soutien à la parentalité,*
- *Besoin d'impliquer le maximum de parents dans l'organisation et le déroulement de projets interfamiliaux,*
- *Besoin de prévention sur les problématiques familiales et d'information sur les situations d'urgence,*
- *Difficulté d'accès aux droits ou aux services notamment due à une restructuration des structures institutionnelles comme la CAF, MDS et autres, ainsi que la baisse de permanences de ces structures dans les zones rurales,*
- *Problème de mobilité pour accéder aux services.*

Fiche Action : Famille/Parentalité (1)

Objectifs

Développer une coordination famille

Développer des animations en famille

Actions

- **Renforcer l'information et la communication en direction des familles :**
 - Accueillir, informer, orienter toutes les familles,
 - Privilégier la communication directe,
 - Faire connaître L'Atelier comme relai de la communication.
- **Faciliter les liens entre les différents acteurs et partenaires autour de la parentalité :**
 - Favoriser des rencontres professionnelles / familles autour de projets communs,
 - Faciliter l'interconnaissance des partenaires et des acteurs,
 - Développer les partenariats,
 - Développer les échanges entre les familles, les écoles et les APE/APPEL.
- **Agir pour trouver des réponses collectives aux envies des familles**
 - Développer et dynamiser la commission Famille,
 - Aller à la rencontre des familles pour co-construire,
 - Solliciter les familles dans la mise en place des actions : faire avec.
- **Accompagner les échanges au sein de la famille :**
 - Pérenniser et développer les ateliers parent/enfant (bien-être, jeu, sport, etc...),
 - Mettre en place des animations entre adultes, futurs parents, parents, grands-parents pour faciliter la transmission intergénérationnelle,
 - Mettre à disposition des outils d'échanges attractifs : malle parent/enfant,
 - Mettre en avant le savoir de chacun, parent et enfant.
- **Dynamiser et faire connaître les actions :**
 - Réfléchir à l'organisation d'activités régulières pour un meilleur repérage dans le temps,
 - Instaurer une récurrence dans les animations d'envergures,
 - Diversifier les thématiques et animations (culture, sport, etc...),
 - Développer des animations transversales aux publics sur tout le territoire.

Principes d'action

- Aller vers
- Entraide
- Bienveillance
- Agir pour tous

Partenaires et financeurs

- Les communes, Le SIRSG, CCLLA
- La CAF, MSA
- Les partenaires sociaux
- Le réseau des MSAP
- Les associations
- REAAP
- Les écoles et collèges

Fiche Action : Famille/Parentalité (2)

Objectifs

Accompagner les échanges autour de la parentalité

Actions

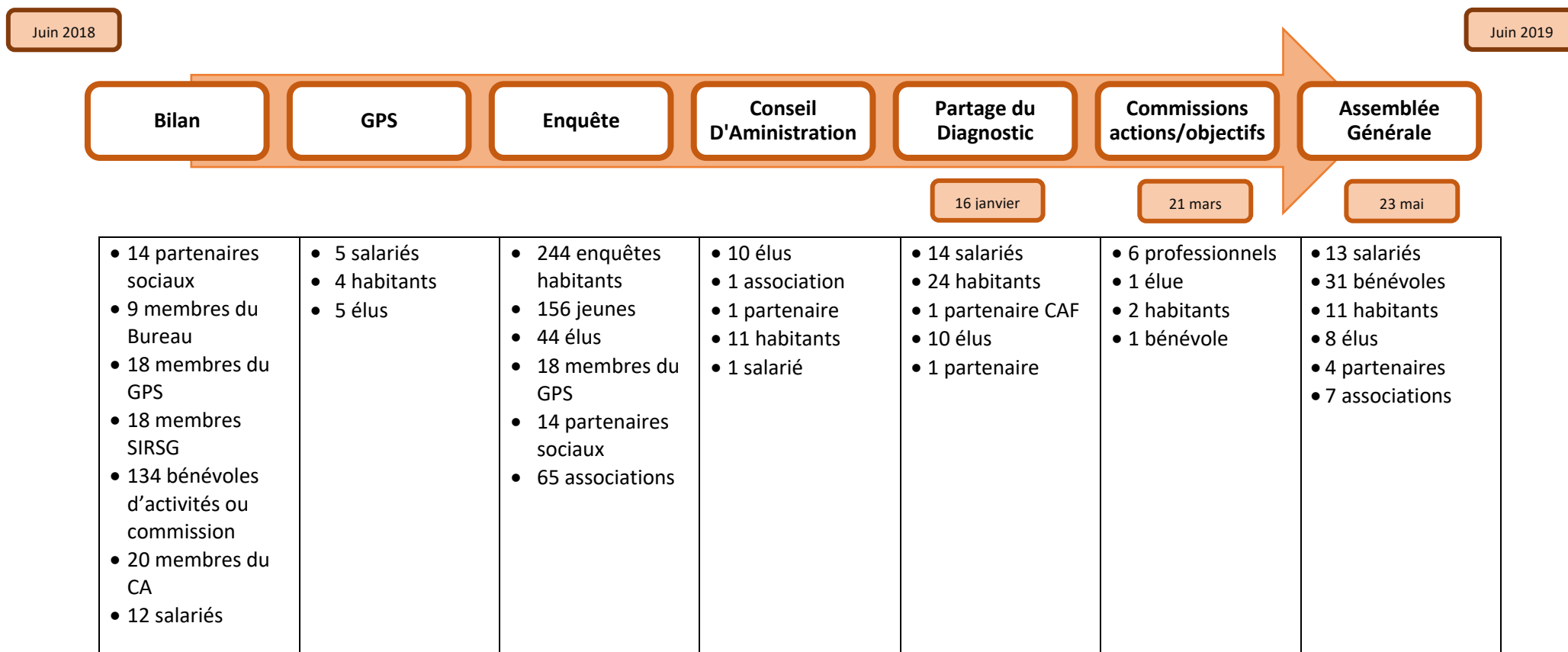
- **Donner la parole aux parents / Créer des espaces de rencontres :**
 - Faciliter la mise en place des espaces de parole et d'expression de parents,
 - Accompagner les groupes existants (parent solo, parents d'enfants différents, Faber, etc...).
- **Développer les échanges en diversifiant les supports :**
 - Co-déterminer des thématiques importantes pour les parents,
 - Développer et pérenniser les conférences,
 - Proposer des moments d'échange autour de différentes animations (ciné-débats, etc).

Rôle de L'Atelier

- Coordonner
- Accompagner les projets et les groupes de travail
- Aller à la rencontre des familles
- Développer la commission Famille

3- Petite enfance

Les acteurs du projet petite enfance



Synthèse du diagnostic petite-enfance

Rappel des éléments du bilan, diagnostic :

- *Les modes d'accueils pour les - 6 ans sont en adéquation avec l'offre et la demande. Cependant il y a une baisse des naissances sur le territoire. Il est donc nécessaire de rester vigilant vis à vis de l'offre et de la demande concernant les différents besoins de ce public,*
- *Coordination des acteurs de la petite enfance compliquée du fait du nouveau découpage de compétence par la loi NOTRe. La CCLLA prend en lieu et place la compétence petite-enfance de quatre communes du syndicat, soit de Champtocé-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés, La Possonnière et Sain-Georges-sur-Loire, du syndicat. Ce transfert complexifie la lisibilité des compétences sur le territoire,*
- *Il y a une diversité de l'offre pour les jeunes enfants, développement des MAM et des mini-crèches privées. Ces structures bénéficient d'une aide financière importante de la CAF,*
- *Le développement des micro crèches privées permet de répondre à une difficulté de mode d'accueil mais vient en concurrence des autres accueils à St Léger de Linières et St Georges sur Loire,*
- *La veille sur les besoins en modes de d'accueil est importante pour permettre une diversité d'offres pour les parents mais également de veiller au bon remplissage des structures existantes,*
- *Besoin ressenti d'encourager la coordination des acteurs: des structures Petite Enfance, des associations en liens avec la petite enfance, des professionnels et des collectivités,*
- *Le développement de la convention territoriale globale sur la CCLLA permet de mutualiser les différentes actions pour ce public. Cet outil est encore en expérimentation mais pourrait être une bonne piste de clarification et de globalisation des différents projets du territoire,*
- *Le besoin des précédentes années de création de projets de formation en commun pour un partage d'expériences entre les différents acteurs semble être écouté car plusieurs animations se développent comme des conférences, ateliers, forums, etc. Cependant ces derniers sont peu fréquentés,*
- *Forte demande de prévention chez les parents,*
- *Des demandes de modes d'accueil pour des horaires atypiques,*
- *Besoin palpable d'accompagnement des familles en lien avec la parentalité, notamment des jeunes parents,*
- *Il y a un besoin d'orientation des familles notamment en matière d'accueil,*
- *Demande forte de diversité et d'une multiplicité d'activités pour les très jeunes enfants (motricité, ...),*
- *Création d'un comité consultatif sur la Petite Enfance,*
- *Penser à l'accueil et à l'éveil des moins de 3 ans, non scolarisés.*

Fiche Action : Petite enfance (1)

Objectifs

Assurer une coordination Petite Enfance

- **Coordonner la politique Petite Enfance en lien avec la CCLLA** : SIRSG et la coordinatrice petite enfance
 - Proposer 2 commissions petite enfance par an. Réunir le maximum d'acteurs dans la commission,
 - Renforcer les liens entre les différents acteurs, le SIRSG, la CCLLA : instaurer des rencontres régulières,
 - Assurer une veille entre l'adéquation des modes d'accueil existants et des besoins.
- **Participer à l'évolution de la compétence Petite Enfance en lien avec la CCLLA** : Tous les acteurs
 - Participer aux réunions de la CCLLA, CTG et de la Communauté Urbaine ALM,
 - Inciter les différentes structures concernées à participer aux réunions décisionnelles,
 - Observer la coordination et le fonctionnement des autres territoires,
 - Co-construire et être force de proposition dans les différentes réunions, « travailler avec »,
 - Valoriser les savoir-faire du territoire et des acteurs.
- **Communiquer sur les différents modes d'accueil existants** : Tous les acteurs
 - Maintenir à jour les places disponibles des accueils : le RAM,
 - Inciter à l'utilisation de « Mon enfant.fr » comme support pour les places disponibles.

Développer l'accompagnement des familles et le soutien à la parentalité

- **Être à l'écoute des besoins (parentalité/accueil/animation...) des familles pour répondre au mieux à leurs attentes** : Tous les acteurs
 - Assurer une veille des besoins régulièrement – Par le biais d'enquête, lors d'évènements,
 - Renforcer le lien avec les différents acteurs de la petite enfance (école, crèche, MAM, etc.).
- **Communiquer et clarifier l'information autour des actions en lien avec la parentalité** : L'Atelier
 - Développer la connaissance des différentes activités sur le territoire,
 - Aider les différents acteurs à mieux communiquer sur leurs actions,
 - Faire connaître L'Atelier comme relai de la communication.
- **Proposer des activités autour de la parentalité en lien avec la CCLLA, ALM** : L'Atelier /RAM
 - Proposer des ateliers, conférences sur diverses thématiques (ex : ateliers sur les différentes méthodes éducatives, pédagogiques),
 - Mettre en place une semaine de la parentalité.

Actions

Principes d'action

- Être à l'écoute
- Coordonner
- Co-construire
- Penser global agir local

Partenaires et financeurs

- Les communes, le SIRSG, La CCLLA
- CAF
- Les associations et structures (BAM, RAM)
- Écoles et crèches
- CTG, CCLLA, ALM

Rôle de L'Atelier

- Coordonner
- Porter et faciliter les projets
- Animer la commission Petite Enfance

Fiche Action : Petite enfance (2)

Objectifs

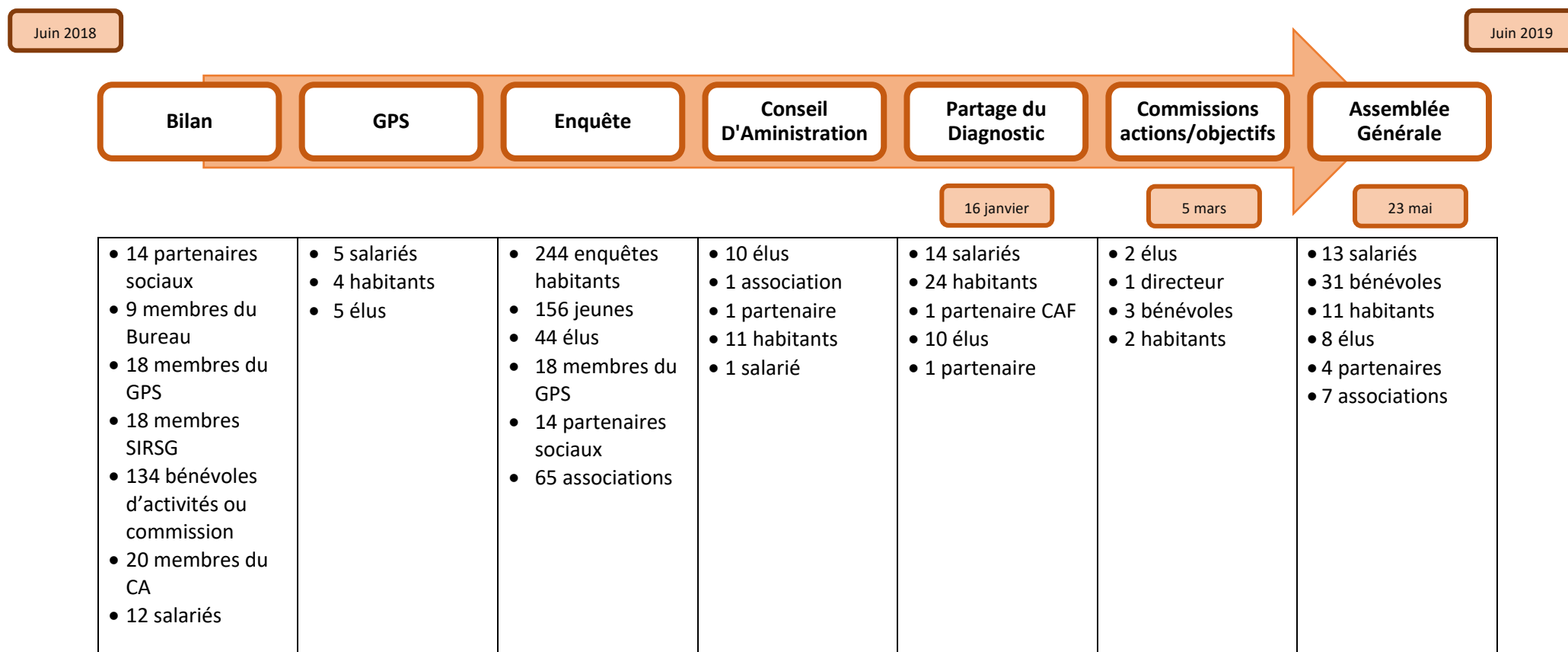
Favoriser un accueil
de qualité des
enfants de 0-6 ans

Actions

- **Inciter les acteurs à travailler leur « image »**, : La commission Petite Enfance, le RAM
 - Locaux attractifs, adaptés,
 - Participation à des animations Petite Enfance.
- **Favoriser le développement et le renouvellement des compétences des professionnels** : le RAM
 - Proposer des formations régulièrement,
 - Proposer des temps d'échanges entre les professionnels.
- **Favoriser la diversité et l'équilibre des modes d'accueil sur toutes les communes** :
 - Pérenniser la diversité existante, en favorisant la complémentarité et non la concurrence (Multi-accueils, Assistante maternelle, Mam, Micro crèche privée, garde à domicile, accueil de Loisirs maternel...),
 - Inciter les accueils existants à développer des horaires atypiques, des accueils avec des enfants en situation de handicap, la garde à domicile,
 - Inciter par : des échanges des témoignages ...

4- Enfance et Jeunesse

Les acteurs du projet Enfance/ Jeunesse



Synthèse du diagnostic Enfance

Rappel des éléments du bilan, diagnostic :

- *Faible évolution de la population des jeunes de 0-14 ans et des 15-29 ans,*
- *Les modes d'accueil pour les - 6 ans sont en adéquation entre l'offre et la demande. Cependant, il y a une baisse des naissances sur le territoire. Il est donc nécessaire de rester vigilant vis à vis de l'offre et de la demande concernant les différents besoins de ce public,*
- *Le Bois Enchanté (ALSH), accueille les enfants de quatre communes du SIRSG ainsi que ceux de la commune de Saint-Augustin. Quelques familles de Saint-Augustin souhaitent participer aux animations jeunesse,*
- *La réforme du rythme scolaire a évolué, les communes n'ont plus l'obligation de mettre en place les TAP, cette nouvelle organisation nécessite de repenser certains temps d'accueil des enfants comme le mercredi matin,*
- *Le territoire est bien doté en accueils de loisirs. Sur les 3 existants, 2 sont ouverts toute l'année. Par ailleurs, l'accueil de St Jean de Linières n'est pas ouvert sur toutes les vacances scolaires et la plage horaire est plus réduite ce qui crée de l'insatisfaction,*
- *La coordination est bien organisée sur l'enfance. Cependant, les activités proposées sont moins variées. Il y a donc un besoin de dynamiser les activités dans cette tranche d'âge (3- 10 ans),*
- *Création et dynamisation du réseau,*
- *Besoin d'un accompagnement et de soutien des professionnels dans leur pédagogie d'animation,*
- *L'Atelier accompagne la coordination des rythmes scolaires pour 8 communes sur 9,*
- *Plus de 100 animateurs = une richesse de pratiques différentes,*
- *Les élus ont la volonté de travailler à l'échelle intercommunale afin de faciliter la cohérence de la politique Enfance Jeunesse sur le territoire,*
- *Il est nécessaire de rester en éveil sur les besoins et la bonne coordination des structures et des activités notamment en rapport avec les changements d'organisation de territoire.*

Synthèse du diagnostic Jeunesse

Rappel des éléments du bilan, diagnostic :

- *Faible évolution des jeunes de 0-14 ans et des 15-29 ans,*
- *Depuis plus de 4 ans, l'animation Jeunesse s'est développée avec des animations diverses et multiples sur les communes,*
- *Suite à cette évolution, une nouvelle gouvernance (communes, habitants, acteurs) de ce secteur sur le territoire a vu le jour,*
- *Dynamisme du groupe de parents qui permet aux membres de co-construire la politique Jeunesse en partageant des idées, des envies. Il y a un dynamisme qui se développe chez les habitants même s'il reste faible,*
- *Différentes échelles de compétences ce qui complexifie le travail de coordination,*
- *Envie importante de laisser la place aux initiatives des jeunes, qu'ils soient acteurs de leurs projets. Les jeunes demandent des animations, des projets,*
- *L'accompagnement des jeunes dans leur projet se concrétise à travers 8 Conseils Municipaux d'Enfants, 3 conseils municipaux de jeunes mais également de temps forts comme le projet européen, les journées « Prépa Camps », les espaces jeunesse, etc...*
- *De nombreux groupes de jeunes se mobilisent pour : gérer leur association, organiser leur camp, mettre en place un concert, un festival, organiser leur déplacement (les projets Européens, chantiers de jeunes mobilisent les jeunes et les familles),*
- *Renforcement des actions de prévention auprès des jeunes. Cependant, on observe toujours une demande importante au niveau de la prévention auprès des jeunes et des familles,*
- *Besoin de plus d'écoute chez les jeunes, nécessité de créer plus de lieux d'échanges pour ces derniers. Il y a l'idée de développer leur citoyenneté et l'entraide,*
- *De nombreux cas de harcèlement au collège, dans les écoles primaires, dans les ALSH et une nouvelle forme de harcèlement sur les réseaux sociaux,*
- *Besoin des familles de « déconnecter les jeunes » et de les intéresser à d'autres activités,*
- *Préoccupation des jeunes et des familles concernant, l'orientation, le travail, les stages, le logement,*
- *Les 15-25 ans sont fortement impactés par le taux de chômage (supérieur à la moyenne du département), en particulier les hommes,*
- *Le collège de Saint-Georges-sur-Loire accueille des enfants de Saint-Augustin. L'Atelier est sollicité pour des actions aux collèges. Quelques familles de Saint-Augustin souhaitent participer aux animations jeunesse,*
- *Le directeur et le président ont rencontré la commune de Saint-Augustin pour présenter l'Atelier et prendre connaissance des besoins de la commune.*

Fiche Action : Enfance / Jeunesse (1)

Objectifs

Assurer une coordination Enfance Jeunesse sur le Territoire

Accompagner les différents passages de l'enfance à l'âge adulte

Actions

- **Coordonner la politique Enfance Jeunesse avec le SIRSG:**
 - Poursuivre la démarche de Commission Jeunesse et les Comités de pilotage pour l'ensemble du territoire,
 - Renforcer le lien entre les différents acteurs, le SIRSG, La CCLLA, les partenaires, les habitants,
 - Contribuer et participer à la construction de la compétence Enfance Jeunesse de la CCLLA,
 - Accompagner les acteurs dans la compréhension des différents dispositifs : CAF, MSA, DDCS, Région.
- **Accompagner les différents acteurs du territoire**
 - Associer les différents acteurs autour de temps forts (Formations, Am Stram Gram ...),
 - Veiller à une bonne répartition de l'offre éducative sur le territoire,
 - Accompagner les directeurs ALSH, les collectivités du territoire et les associations dans les démarches administratives (CAF - PSO / CEJ – DDCS – région...),
 - Maintien de la qualité sur les temps d'accueil de l'enfant.

- **Faciliter les transitions :**
 - Proposer des formations (PSC1, BAFA, baby sitting, etc),
 - Proposer des temps d'échanges autour de l'orientation, développer et redéfinir le Point Information Jeunesse,
 - Pérenniser le forum Jobs d'été et développer d'autres activités de découverte des métiers,
 - Faire du lien entre les différents acteurs pour qu'ils puissent accompagner les jeunes dans les moments charnières (moments d'échanges, formations).
- **Participer à l'élaboration de moments d'échanges entre les différentes tranches d'âge :**
 - Élaborer des projets fédérateurs intégrant les jeunes de 8 à 10 ans, ex : festival des jeunes, etc,
 - Favoriser les échanges par la transmission de savoirs : développer des échanges de savoirs inter-jeunes
 - Développer l'entraide entre jeunes d'âges différents par un parrainage,
 - Proposer des activités, temps de jeux diverses pour développer les échanges (Pizza-blabla, etc),
 - Poursuivre et développer l'accompagnement scolaire, inventer un dispositif d'apprentissage ludique.

Principes d'action

- Être à l'écoute
- Co-construire
- Agir avec
- Valoriser les compétences

Partenaires et financeurs

- Le SIRSG, les communes
- La CAF
- Département
- Région
- Europe
- DDCS
- CCLLA, ALM
- La FD des centres sociaux
- Les associations
- Les structures scolaires
- Entreprises

Fiche Action : Enfance / Jeunesse (2)

Objectifs

Encourager les jeunes à devenir acteur

Promouvoir les loisirs comme activités de construction personnelle

Actions

- **Sensibiliser aux projets solidaires :**
 - Sensibiliser et informer sur le bénévolat et les projets solidaires par des moments d'échanges,
 - Communiquer sur les différentes associations et structures existantes,
 - Valoriser l'implication des jeunes (livret de compétence, Youthpass),
 - Réfléchir à la mise en place de chantiers de jeunes solidaires.
- **Accompagner les jeunes à construire et mener leurs projets :**
 - Pérenniser les formations PSC1, babysitting et proposer de nouvelles formations (fonctionnement associatif, etc),
 - Pérenniser et développer les prépa-camps et séjours (Camps, ski, etc), séjours Europe,
 - Accompagner les jeunes à devenir autonomes dans leurs projets,
 - Accompagner les jeunes dans leurs projets CME, CMJ et associations de jeunes,
 - Développer les associations de jeunes et redéfinir les CME et CMJ,
 - Pérenniser et multiplier les chantiers de jeunes en développant plus de partenariats avec les communes
 - Mettre du matériel à disposition (vidéoprojecteur, ordinateur, écran, ...).

- **Proposer des activités attractives pour développer les compétences personnelles des jeunes :**
 - Proposer des activités multiples et diverses pour satisfaire le plus grand nombre,
 - Proposer des activités qui associent « plaisir et acquisition de compétences »,
 - Poursuivre les activités proposées aux différentes vacances et temps extra-scolaire,
 - Repenser les espaces jeunesse,
 - Développer des stages multisports.
- **Développer des actions qui permettent à chacun d'aller vers « l'inconnu » :**
 - Proposer des activités pour accompagner les jeunes dans la découverte de leur entourage (activité mobilité, etc.),
 - Proposer des activités qui permettent aux jeunes de se construire, d'innover (défi, etc.).

Rôle de L'Atelier

- Porter et coordonner des projets
- Accompagner et orienter les jeunes
- Dynamiser le secteur enfance
- Faire du lien entre les acteurs
- Être facilitateur de la mise en place de projets

Fiche Action : Enfance / Jeunesse (3)

Objectifs

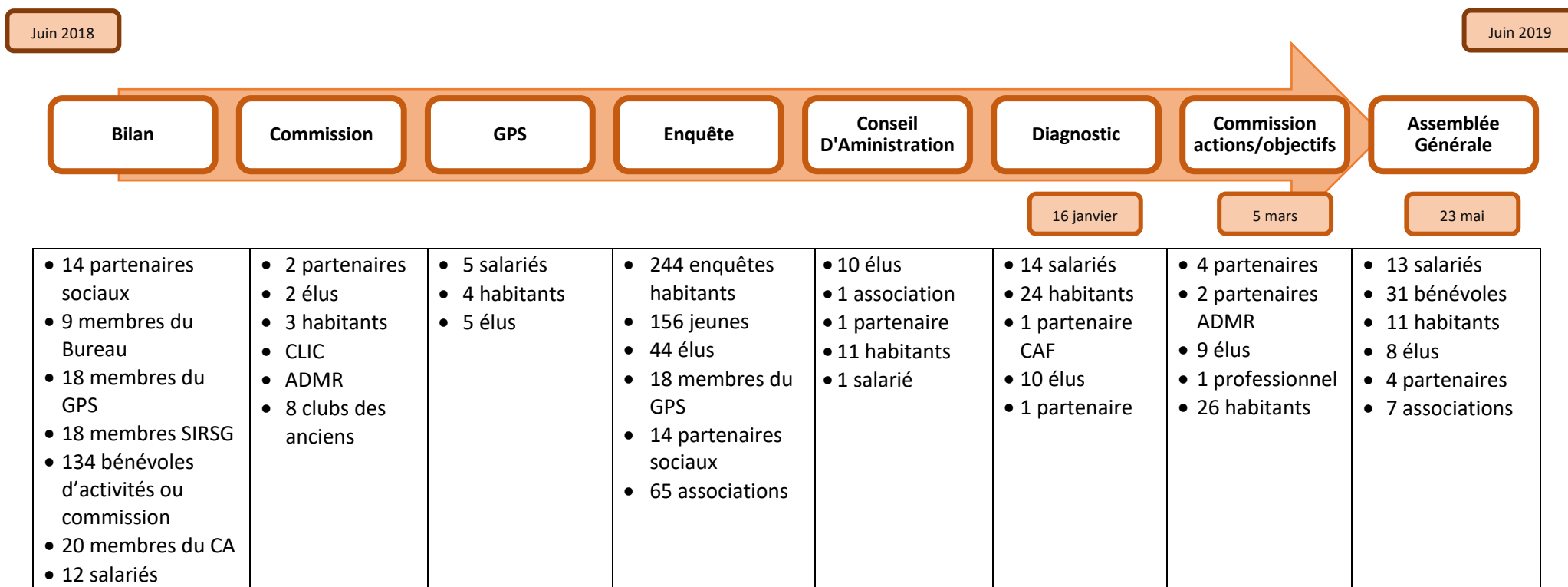
Expérimenter
la mise en
place
d'actions
Enfance sur le
territoire

Actions

- **Créer une dynamique autour du pôle Enfance :**
 - Développer les partenariats (ludothèque, bibliothèque, ALSH, cinéma, etc.),
 - Dynamiser et développer la commission Enfance,
 - Proposer des formations pour les animateurs et les directeurs,
 - Proposer un temps de découverte des métiers autour de l'enfance pour les professionnels.
- **Expérimenter des actions innovantes de proximité :**
 - Proposer des activités de proximité pour une participation du plus grand nombre,
 - Communiquer sur des actions déjà existantes sur le territoire,
 - Développer des actions culturelles et sportives régulières sur le territoire,
 - Proposer des temps forts pour les enfants (journée découverte, weekend thématique).
- **Veiller au rythme de l'enfant :**
 - Mettre en place des formations, conférences, activités sur diverses thématiques (Rythme de l'enfant, etc.).

5- Les séniors

Les acteurs du projet Séniors



Rappel des éléments du bilan, diagnostic :

- **Population :**

- Le phénomène de **Gérontocroissance** continu, les séniors sont de plus en plus nombreux,
- Leur part dans la population augmente également, les plus de 60 ans représentent aujourd'hui 33 % (+30 % entre 2010-15),
- Augmentation des 45-60 ans (+4,42) et baisse des 30-44 ans (-3,98) : il y a un vieillissement des familles,
- Dynamisme et compétences chez les séniors qui ont le souhait de participer à la mise en place d'actions,
- Les séniors ont envie d'être utile de rendre service, d'être acteurs,
- Des activités « séniors » sont présentes à travers les clubs des aînés, le transport solidaire/adapté, les visiteurs à domicile, ...
- Besoins de se retrouver dans des espaces à créer,
- Besoin d'une instance locale de réflexion politique sur la question du vieillissement,
- Besoin d'une coordination entre les différents acteurs, nécessité d'apprendre à travailler ensemble à une échelle intercommunale,
- Le soutien financier du Département et de la conférence des financeurs a donné un élan indispensable aux activités « séniors »,
- Le Centre Social a complété ce financement avec un partenariat avec la CARSAT,
- Certaines personnes âgées se sentent isolées,
- Les séniors souhaitent rester à domicile le plus longtemps possible.

Fiche Action : Séniors

Favoriser le lien social par des activités collectives

Objectifs

Donner envie de participer, construire, échanger

Accompagner les initiatives des habitants

Actions

- **Créer des « temps forts » :**
 - Proposer des événements pour un large public,
 - Encourager les premiers pas vers l'activité collective, intéresser un « public nouveau »,
 - Sensibiliser le public à la santé, aux démarches administratives par des forums,
 - Construire avec les habitants des événements annuels dans des communes différentes.
- **Élaborer des activités de proximité :**
 - Mettre en place des activités régulières,
 - Favoriser la participation d'un public isolé par la proximité et la démarche d'aller vers eux,
 - Installer puis pérenniser les nouvelles activités (ex : multisport et cuisine),
- **Aller à la rencontre du public :** dans les clubs des aînés, les associations, les EHPAD, les quartiers...

- **Accompagner les bénévoles dans l'animation d'ateliers :**
 - Mettre en place des formations,
 - Animer un réseau d'animateurs bénévoles,
 - Accompagner les bénévoles vers l'autonomie dans l'animation des ateliers,
 - Valoriser l'implication des bénévoles,
 - Pérenniser les actions en cours : Remue-méninges, prévention routière, numérique.
- **Co-construire des activités de lien social :**
 - Accompagner les habitants dans leurs projets (ex : Balade et patrimoine de St Georges),
 - Favoriser la rencontre entre les différents projets,
 - Valoriser les projets par des temps forts intercommunaux.
- **Permettre aux personnes âgées de construire leurs réponses :**
 - Animer une commission « séniors »,
 - Accompagner des groupes d'habitants sur des thématiques du quotidien (Habitat, MSAP, isolement).

Principes d'action

- Dynamisme
- Privilégier la rencontre
- Séniors = ressources
- Aller vers les séniors

Partenaires et financeurs

- Les Communes, SIRSG, CCLLA, ALM
- Associations locales et Clubs
- CLIC
- Conseil départemental
- Conférence des Financeurs
- CARSAT

Rôle de L'Atelier

- Animer le projet
- Accompagner des groupes d'habitants

